Direction générale de l'Aviation civile (DGAC)

La DGAC veille à réduire les nuisances, en particulier sonores et atmosphériques, générées par le transport aérien. Elle contribue à les limiter et entretient le dialogue avec les élus et les représentants des riverains d'aéroports.

DGAC : 50 rue Henry Farman - 75720 Paris Cedex 15 - 01 58 09 43 21

Direction du transport aérien - Sous-direction du développement durable - Bureau de l'environnement

Direction du transport aérien - Sous-direction du développement durable - Bureau de la performance environnementale des aéronefs

Direction des services de la navigation aérienne - Mission de l'environnement

www.developpement-durable.gouv.fr-Aviation-et-developpement-durable,1690-.html

Services environnement des aéroports dotés d'un PGS :

- Aéroport de Beauvais - Service Environnement - www.aeroportbeauvais.com - Numéro vert : 0 800 800 860 - Aide à l'insonorisation : numéro vert 0 800 284 667
- Aéroport de Bordeaux-Mérignac - Service Relations territoriales et environnement - www.bordeaux.aeroport.fr
- Aéroport international de Strasbourg - Service Qualité environnement et du système de gestion de la sécurité - www.strasbourg-aeroport.fr
- Aéroport Lyon Saint-Exupéry - Service du Développement durable et de la politique foncière - www.lyonaeroports.com - Service Aide aux riverains pour l'insonorisation : 04 72 22 76 72
- Aéroport Marseille-Provence - Service Environnement - www.marseille.aeroport.fr
- Aéroport Nantes-Atlantique - Département Environnement - www.nantes.aeroport.fr
- Aéroport Nice-Côte d'Azur - Service Relations riverains et Environnement - www.nice.aer

oport.fr

- Aéroports de Paris - Mission de l'Environnement et du Développement durable - www.aeroportsdeparis.fr

- Service de l'aide aux riverains : 0810 87 11 35 - www.entrevoisins.org

- Aéroport Toulouse-Blagnac - Service Environnement - www.toulouse.aeroport.fr
- EuroAirport Basel-Mulhouse-Freiburg - Service Environnement - www.euroairport.com

Autorité de contrôle des nuisances aéroportuaires - ACNUSA

L'ACNUSA est une autorité administrative indépendante qui contrôle les dispositifs de lutte contre les nuisances générées par le transport aérien. Elle dispose d'un pouvoir d'avis, mais également de sanctions sur les douze principales plateformes aéroportuaires françaises. La loi Grenelle II a étendu ses pouvoirs à la pollution atmosphérique sur et autour des aéroports. www.acnusa.fr